



5èmes Assises de la Coopération Décentralisée franco-palestinienne
Ramallah, Palestine, 7 au 9 mai 2023



Note de cadrage
Version du 16 mars 2023

Introduction

Les 5èmes Assises de la Coopération Décentralisée franco-palestinienne interviennent au terme d'une période difficile pour la coopération internationale. Cependant, les collectivités territoriales ont réussi à maintenir un dynamisme dans leurs échanges avec les collectivités palestiniennes. Le lancement du 2^{ème} programme Jer'Est (2022) en témoigne, et ces Assises seront l'occasion de donner à voir les accomplissements de cet important programme culturel, social et solidaire.

Une cinquantaine de coopérations se déroulent actuellement au sein du RCDP, et ce dans des domaines très différents comme l'éducation, la culture, la gestion de l'eau...

Lors de ces rencontres, collectivités et partenaires seront invités à dresser le bilan de la coopération décentralisée franco-palestinienne en vue de son renforcement. Il s'agira d'autre part d'inciter à la création de nouvelles coopérations au regard d'une situation politique changeante, et d'une dégradation nette des conditions de vie en Palestine.

Au programme, visites, rencontres et événements culturels viendront ponctuer ces 5èmes Assises qui se tiendront cette année en Palestine. Dans une volonté de renforcer le lien entre le RCDP et les populations locales, les rencontres se dérouleront autant que possible sur les lieux de la coopération et les participants seront invités à découvrir quelques localités palestiniennes engagées auprès de collectivités françaises.

Ces 5èmes Assises se dérouleront à Ramallah, du 7 au 9 mai 2023.

Rappel de la 4^{ème} édition des Assises

Les quatrième Assises de la Coopération Décentralisée Franco-Palestinienne se sont tenues le 22 et 23 octobre 2015 à l'Institut du Monde Arabe à Paris.

Développement économique, environnemental, citoyenneté et coopération ont constitué les thèmes centraux des 4^{èmes} Assises.

D'autre part, en accord avec le texte n° 439 adopté le 2 décembre 2014 par le Parlement français affirmant l'urgence d'aboutir à un règlement du conflit par la solution à deux États et invitant le gouvernement français à reconnaître l'État de Palestine, les collectivités présentes aux Assises ont réaffirmé leur attachement au règlement définitif de la question israélo-palestinienne et à la reconnaissance de l'État palestinien aux côtés de l'État israélien selon les résolutions des Nations Unies.

Une initiative du Réseau pour la Coopération Décentralisée franco-palestinienne (RCDP)

Le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) est le résultat de l'évolution du Fonds de Coopération Décentralisée pour la Palestine (FCDP), mis en place en 1994 sur l'initiative d'adhérents français de Cités Unies France. Le RCDP est une association de loi 1901 à forte identité institutionnelle à laquelle n'adhèrent que des collectivités locales ou territoriales.

Le RCDP réunit, conseille, forme et représente les collectivités locales françaises engagées dans des actions de coopération décentralisée avec les collectivités palestiniennes.

Plus de 50 collectivités territoriales françaises sont engagées en Palestine soit par de simples jumelages soit par des projets de coopération concrets. Le RCDP leur apporte à tous un soutien technique et les convie fréquemment à des réunions et différentes activités.

L'expertise du RCDP repose sur l'équipe de Cités Unies France à Paris et sur un bureau permanent à Ramallah.

La phase 1 du programme Jer'Est a été lancée en 2018 et s'est poursuivie en 2020 malgré la crise sanitaire. Subventionné par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, il est mené en partenariat avec 15 collectivités françaises et le centre Al Bustan à Jérusalem Est. Ce dernier, fondé par des jeunes du quartier de Silwan et géré en partenariat avec la société civile, permet à plus de 500 enfants et jeunes, de bénéficier d'un soutien psycho-social, d'activités récréatives - photographie, arts plastiques, danse, gymnastique, théâtre, sport (Aïkido) – en adoptant la mixité comme principe d'intervention. Le centre organise également un festival de quartier et un camp d'été chaque année.

Le projet vise à contribuer au développement des activités du centre et à permettre leur diversification ; il touche à la fois les domaines culturels, sportifs et sociaux, offre des formations qualifiantes, et des perspectives de développement personnel. Ce type de projet participe d'une action sociale propice à l'empowerment des populations locales, et d'une mise en œuvre par le bas d'actions d'éducation populaire.

En 2020, la crise sanitaire causée par la pandémie de COVID-19 s'est ajoutée au contexte politique et social déjà très incertain. Cette situation a conduit au report de nombreuses missions. Cependant, par la mobilisation des partenaires, d'autres actions ont pu voir le jour telle que la formation en visioconférences. Le RCDP saisi par la situation et sollicité par ses partenaires a aussi pris l'initiative

d'un secours matériel apporté aux populations isolées de la Vallée du Jourdain pour combattre l'épidémie.

En outre, la venue en France du président du centre Al Bustan, pendant 10 jours, fin septembre 2021, a permis une meilleure compréhension de la situation sociale des populations palestiniennes de Jérusalem-Est, et une adaptation des programmes menés par les collectivités. Ce déplacement a également permis de finaliser le volet « soutien psychologique et éducatif » validé par le MEAE, et mis en place depuis novembre 2020.

La seconde phase du programme Jer'Est 2 a été lancée en 2022 et s'articule sur quatre thématiques : le soutien psychologique, l'organisation d'un festival des jeunes talents, des activités visant à rompre l'isolement des jeunes et des actions contre l'enfermement vécu notamment par le soutien au centre Al Bustan. Le programme prévoit des actions dirigées vers les populations vulnérables, à savoir les femmes, via des ateliers et du soutien psychologique assurés par deux travailleuses sociales. Les jeunes de Silwan et des jeunes français sont associés à des projets culturels comme le festival des jeunes talents. De nombreuses autres actions ont pour ambition de faire connaître la culture palestinienne en France, et de générer des échanges interculturels entre la France et la Palestine.

La coopération décentralisée : une solution à la fragmentation du territoire palestinien ?

La Palestine subit les effets du morcellement provoqué par la multiplication des implantations israéliennes en Cisjordanie.

Partant de ce constat, les actions de coopération décentralisée ont pour objectif de contribuer à l'amélioration du quotidien des Palestiniens par le développement de services de base, et à pallier les inégalités entre collectivités palestiniennes.

A terme, le RCDP souhaite renforcer les institutions de l'État et aider à la structuration des collectivités en partenariat avec la société civile. Cette vision de construction par le bas est consubstantielle à la stratégie d'empowerment des collectivités locales palestiniennes et de démocratisation des différents échelons de gouvernance.

Programme prévisionnel

Une visite sera possible pour les collectivités volontaires le premier jour. Une soirée théâtre suivra le soir. Le programme prévoit en effet d'offrir chaque soir des Assises, une soirée culturelle construite autour d'un partenariat culturel franco-palestinien (sport, musique, spectacle vivant...). Ces moments permettront une ouverture à la population dans un esprit de convivialité. Ces événements seront organisés par les partenaires palestiniens en collaboration avec une collectivité française.

L'ouverture protocolaire des Assises se tiendra le lundi 8 mai et aura pour objectif d'introduire les grands thèmes des Assises ainsi que la situation générale dans les Territoires Palestiniens dans un contexte général politiquement très tendu. Ces séances de travail visent à rassembler les chefs de file du programme ainsi que les principaux acteurs de la coopération palestinienne afin de s'accorder sur le futur des relations franco-palestiniennes à l'échelle locale, déterminer les besoins et les moyens mis en œuvre pour y répondre.

Des tables rondes occuperont le deuxième et le troisième et dernier jour des Assises. Le mardi 9 seront proposées dans l'après-midi des visites de terrain ou de projets de coopération décentralisée à proximité du lieu des Assises.

Les collectivités sont invitées à prévoir leur rencontre avec leur partenaire à partir du mercredi 10 mai ou avant le début des assises.

Programme prévisionnel

Samedi 6 mai :

Arrivée des participants

Dimanche 7 mai :

Matinée libre

Après-midi : Rencontres à Jérusalem-Est (centre Al Bustan)

Dîner libre et soirée théâtrale (Théâtre Albakawati à Jérusalem) – à confirmer

Lundi 8 mai :

9h-9h45 : Accueil des participants+ présentation des Assises (Techniciens de deux côtés)

10h-11-30 : Table ronde n°1 – La Coopération Décentralisée (Définition, enjeux, etc.) Les nouveaux projets d'avenir et besoins des collectivités territoriales palestiniennes

11h30-13h : Table ronde n°2 –Patrimoine et culture (mémoire, histoire, tourisme...)

13h-14h30 : Déjeuner

14h45-16h00 : Ouverture officielle des Assises avec discours protocolaires

16h-17h00 : Présentation de l'OCHA

17h-18h : Soirée projection d'un film sur le programme Jer'Est

19h30 : dîner

Mardi 9 mai :

9h30-11h00 : Table ronde n°3 – Eau et assainissement (gestion de l'eau, environnement, etc.)

11h00-12h30 : Table ronde n° 4 – Jeunesse (sport, insertion professionnelle, mobilité, etc.)

12h30-14h00 : Déjeuner

14h00-17h00 : Visite d'un ou de deux projets de coopération décentralisée à proximité de Ramallah (Jéricho)

18h-19h30 : Conclusions

Dîner et soirée culturelle

Note de cadrage des tables rondes

TABLE RONDE 1 : La Coopération Décentralisée (Définition, enjeux, etc.) Les nouveaux projets d'avenir et besoins des collectivités territoriales palestiniennes

TABLE RONDE 2 : Patrimoine et culture (mémoire, histoire, tourisme, etc.)

TABLE RONDE 3 : Eau et assainissement (gestion de l'eau, environnement, etc.)

TABLE RONDE 4 : Jeunesse (sport, insertion professionnelle, mobilité, etc.)

Dans chaque table ronde, doit être préalablement désigné un.e chef.fe de file, ainsi qu'un.e rapporteur/animateur.trice.

Lignes guide à la construction d'un atelier :

- Chaque table ronde doit introduire la thématique d'abord sous un angle général : un aperçu de la coopération décentralisée autour de cette thématique (problématiques, enjeux, nombre de partenariats, typologies d'actions etc...);
- Il est important ensuite de préciser les angles choisis pour traiter la thématique : problématiser le thème et choisir comment le présenter et le traiter afin d'engager l'échange avec les participants ;
- Chaque table ronde doit être présidée par un élu et avoir un rapporteur. Le président/e de la table ronde introduit la session de travail et la clôture. Le rapporteur anime les échanges, fournis des éléments de conclusion au président et contribue directement à la session de conclusion finale des assises ;
- Afin de tracer des perspectives pour les années à venir 2 ou plusieurs objectifs opérationnels pour la table ronde sont à identifier ;
- Chaque table ronde doit compter au moins un/e intervenant expert de la thématique capable d'en tracer les grands enjeux généraux ;
- Le nombre d'intervenants ne doit pas dépasser le 5 et pas plus de 2 exemples de coopérations décentralisées dans la thématique doivent être présentées lors de la première partie de la table ronde dédiée aux prises de parole programmées ;
- L'animation avec les participants est stratégique. Une large partie de la table ronde doit être laissée au débat. Pour ce faire il sera important de travailler à la méthodologie d'animation finalisée aussi aux objectifs de la table ronde fixés auparavant.

Modalités pratiques

INSCRIPTION AUX ASSISES

Chaque délégation française doit **compléter un bulletin d'inscription nominatif** pour chaque membre de sa délégation. Ce bulletin d'inscription devra être retourné à Mélanie Sabot (m.sabot@cites-unies-france.org) ou Hicham Lahouiri (h.lahouiri@cites-unies-france.org).

VOLS

Suggestions de vols Paris-Tel Aviv : aller le samedi 6 mai 2023 et retour le mercredi 10 mai 2023

Air France : CDG 21h10 – Tel Aviv 2h30 / Tel Aviv 7h50 – CDG 11h40 : à partir de 393€
Air France : CDG 21h10 – Tel Aviv 2h30 / Tel Aviv 16h30 – CDG 20h25 : à partir de 363€
Easy Jet : CDG 12h40 – Tel Aviv 18h20 / Tel Aviv 19h15 – CDG 23h20 : à partir de 406€
Transavia : ORY 11h45 – Tel Aviv 17h25 / Tel Aviv 6h00 – ORY 10h05 : à partir de 421€
Transavia : ORY 11h45 – Tel Aviv 17h25 / Tel Aviv 17h15 – CDG 21h10 : à partir de 378€
Transavia : ORY 18h35 – Tel Aviv 17h25 / Tel Aviv 6h00 – ORY 10h05 : à partir de 397€
Transavia : ORY 18h35 – Tel Aviv 00h15 / Tel Aviv 17h15 – CDG 21h10 : à partir de 354€

HEBERGEMENT

Chaque collectivité prendra en charge le coût de l'hébergement, ainsi que la réservation.
Des offres de prix ont été négociées par le RCDP avec deux hôtels à Ramallah.

Nuit du Samedi 6 au Dimanche 7 mai

Hôtels à Jérusalem

Notre Dame of Jerusalem Center

Équipements : coffre-fort, wifi gratuite, salle de bain

Services proposés par l'hôtel : restaurant et bar

Modalités de réservation :

- En ligne : <https://www.notredamecenter.org/rooms>
- Téléphone : +972 2 6279111

Adresse : 3, HaTsanhanim Street, Jerusalem



Golden Walls Hotel



- Simple : 200\$/nuit (petit déjeuner inclus)
- Double : 255\$/nuit (petit déjeuner inclus)
- Triple : 300\$/nuit (petit déjeuner inclus)

Équipements : wifi gratuite, télé, climatisation

Services proposés par l'hôtel : bar

Modalités de réservation :

- En ligne : <http://goldenwalls.com/contact-us/>
- Téléphone : +972 2 6272416

Adresse : 23 Sultan Suleiman Street, Jerusalem

Nuits du Dimanche 7 au Mardi 9 mai

Hôtels à Ramallah : 2 hôtels avec des offres préférentielles

Royal Court Hotel

46 chambres disponibles :

- Simple : 350 ILS/nuit (petit déjeuner inclus et TVA incluse) = 92€
- Double : 400 ILS/nuit (petit déjeuner inclus et TVA incluse) = 150€

Équipements : minibar, coffre-fort, télé, wifi gratuite, salle de bains

Services proposés par l'hôtel : restaurant et bar

Modalités de réservation :

- En ligne : <https://www.rcshotel.com/en/rooms/all>
- Téléphone : +972 2 296 4040 / +972 56 734 9549 (Whatsapp)

Pour bénéficier de ces offres de prix, indiquer que la réservation se fait sur la base des offres faites au RCDP

Adresse : 24 Jaffa Street, Ramallah



Carmel Hotel

- Simple : 450 ILS/nuit (petit déjeuner et TVA incluse) = 118€
- Double : 550 ILS/nuit (petit déjeuner et TVA incluse) = 144€
- Deluxe : 700 ILS/nuit (petit déjeuner et TVA incluse) = 184€
- Suite : 1000 ILS/nuit (petit déjeuner et TVA incluse) = 262€

Équipements : wifi gratuite, coffre-fort, télé, salle de bain

Services proposés par l'hôtel : bar, restaurant, Spa, salle de sport, piscine

Modalités de réservation :

- En ligne : <https://www.carmelhotel.ps/>



- Téléphone : +970 2 297 2222

Pour bénéficier de ces offres de prix, indiquer que la réservation se fait sur la base des offres faites au RCDP

Adresse : Al-Masyoun, Ramallah

TRANSPORT

Chaque collectivité prendra en charge le coût du déplacement en avion. Les déplacements sur place (en car) seront pris en charge par le RCDP.

D'autres précisions vous seront communiquées.

FRAIS PRIS EN CHARGE PAR LES ORGANISATEURS

- Entrée aux Assises
- Participation aux ateliers
- Restauration lors des deux jours des Assises, dans le cadre du programme validé par le comité de pilotage
- Réceptions officielles
- Transport entre les différents lieux des Assises
- Déplacements liés aux visites officielles dans le cadre des Assises
- Le transfert de l'aéroport de Tel Aviv au lieu des Assises (modalités à confirmer)
- Traduction

CONTACTS POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

Simoné Giovetti, RCDP/Cités Unies France : 0786305976 ; s.giovetti@cites-unies-France.org

Hicham Lahouiri, RCDP/Cités Unies France : 0674142351 ; h.lahouiri@cites-unies-france.org

Mélanie Sabot, RCDP/Cités Unies France m.sabot@cites-unies-france.org

Emel Maurel, Consulat de France à Jérusalem : emel.maurel@diplomatie.gouv.fr